

Contravention

Écrit par LiMass
Jeudi, 29 Mai 2008 13:55 -

Ouf !!!

Enfin à Genève, il n'y a plus de contravention. Partant, les caisses de l'Etat ne remplissent plus.

Après trois mois de cette nouvelle plaie d'Egypte, une effroyable angoisse saisi notre vaillant gouvernement. Du coup, convocation de toutes les instances policières autres contractuels pour mettre fin à cette grave pénurie.

Questions posées, réponses données, tous les bipèdes motorisés et autres à pédales ne commettent plus aucun délit, sont dans le respect le plus total de nos lois et leurs règlements, d'où bien sûr, aucune amende n'est possible, au grand dam de la maréchaussée qui n'y peut et de nos instances politiques.

- Devant ce marasme, les autorités prennent décision et menacent nos gabions de mise à pied si dans les vingt-quatre heures, ils ne parviennent à trouver au moins un contrevenant d'où à apposer une amende.

- Aussitôt c'est la ruée à travers tout le canton des cerbères de la République pour mettre en phase cet ordre ultime.

- Les heures passent, nos gabions trépassent mais hélas pas de contrevenant à l'horizon.

- La nuit tombe, la mise à pied s'en vient à grand pas, les vingt-trois heures sonnent au clocher de Saint-Pierre, quand... au détour d'une sombre ruelle de la VieilleVille, trois gabions en alerte voient fondre sur eux un calme cycliste.

- -Halte!!! Lance angoissé le galonné gabion qui dirige la petite troupe.

Contravention

Écrit par LiMass
Jeudi, 29 Mai 2008 13:55 -

- Aussitôt le cycliste obtempère.

- Examen minutieux, regards acérés, fouineurs, mains tatillonnes, tous trois tourbillonnent autour de l'objet bicycle... Mais rien, tout est parfaitement en ordre.

- En désespérance, le galonné pose une question piège au gentil cycliste.

- Que faites-vous seul, la nuit sur votre vélo. Vous n'avez pas peur ?...

- Le souriant cyclise lui répond aimablement.

- - Monsieur l'agent ne risque rien, derrière moi il y a le prophète qui me protège et devant il y a Dieu qui veille à mon salut.

- Aussitôt, lumière dans l'esprit de notre galonné...

- - Contravention... Contravention... il est interdit de circuler à trois sur un vélo... ça vous fait deux cent francs.

Genève le 18 Novembre 06

BAYRAM BOZKURT